Samedi 21 Mars 2026



© BUREAU BAIMBINO Circuit La ferté Gaucher





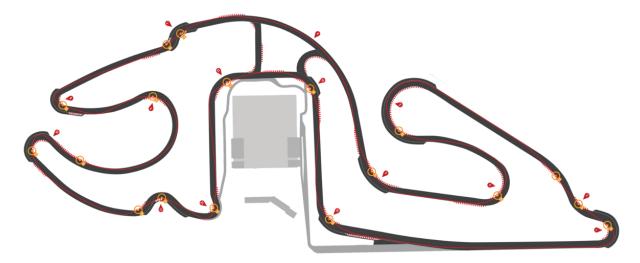






Aussi connu sous le nom de circuit LFG, Le Circuit de La Ferté-Gaucher s'est établi en 2009 en Seine-et-Marne, à 1h de Paris. Situé sur un ancien aérodrome, il représente un **ajout récent et significatif** au monde des sports automobiles en Île-de-France.

Il a été dessiné par l'architecte autrichien Schreiner, déjà auteur de plusieurs circuits F1 et karting. Le circuit a rapidement accueilli une diversité d'événements allant des compétitions de voitures de tourisme aux tournages de films.



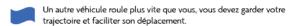
La piste complète de 3,6 km sera ouverte au RALLYE DES 3 FORETS. Avec ses 14 virages, le circuit est homologué pour des vitesses supérieures à 200 km/h par la FFSA.

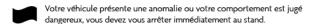
Elle propose un challenge unique pour les pilotes en quête de sensations fortes tout en offrant des conditions de sécurité optimales.

- Longueur : 3,6 kmLargeur : 10 à 12 mètres
- 1 ligne droite de plus de 500 m
- Vitesse : >200 km/h
- Nombre de voitures en simultanée : 25









Arrêt immédiat de la séance, vous devez rentrer au stand au ralenti. Vous devez être prêt à vous arrêter sur place si besoin.

Fin du roulage ou de la séance.





PROGRAMME

Matinée

Séances sur le circuit de la Ferte Gaucher (1h00)

Roulage de 3 x 20 minutes par cylindrée (4 plateaux) → 1 plateau Sport disponible

Petit déjeuner équipages (2 pers)

Une pause gourmande entre vos sessions de roulage

Déjeuner dans un lieu exceptionnel (2 pers)

Repas du midi dans un château privatisé

Après midi

Rallye de navigation (≈ 120 km)

Sur les plus belles routes de la région.

Halte de mi-parcours (2 pers)

Une pause dans un lieu tenu secret

Arrivée / Résultats / Cocktail

Arrivée prévue à 18H00.

Arrivée Château de Champlatreux (95) proche CDG





FORMULES

LE RALLYE DES 3 FORETS vous propose comme toujours une journée riche en émotions avec la particularité d'associer sur une journée, des séances de roulage sur circuit, un déjeuner chic dans un château et un rallye de navigation d'une centaine de kilomètres à destination de PROVINS.

<u>L'édiotion 2026 se tiendra depuis le CIRCUIT DE LA FERTE GAUCHER situé à 1H de Paris !</u> L'organisation limite volontairement les inscriptions à 100 équipages pour une question de convivialité et de sécurité.

Trois formules sont proposées pour répondre à toutes les envies ;

TARIF JOURNEE

380 €

Circuit + Déjeuner + rallye (2 pers)

TARIF MIDI + RALLYE

250 €

Déjeuner + Rallye l'après-midi

TARIF RALLYE SEUL

120 €

Uniquement le rallye l'après-midi



Séances sur circuit

Casques & ceintures de sécurité obligatoires

L'âge minimum requis du passager est fixé à 16 ans

L'émission sonore ne doit pas excéder 95 dB.



Assurance RC

Votre inscription intégrera la souscription d'une assurance RC de votre équipage pour vos séances de roulage et/ou sur le rallye de l'après midi

(voir détails dans le règlement intérieur)

RECAPITULATIF

Vous trouverez ci-dessous le résumé de votre engagement. Merci de remplir toutes les cellules en Bleu ciel en fonction des options que vous souhaitez sélectionner;

Prestations /	Détails	Montant	Quantité
Engagement (Circuit+ déjeuner + rallye)	Tarif 1 voiture + 2 pers	380 €	
Engagement (déjeuner + Rallye)	Tarif 1 voiture + 2 pers	250 €	
Engagement (Rallye seul)	Tarif 1 voiture + 2 pers	120 €	
Passager(s) supplémentaire(s)*	1 personne	70 €	

participation

MONTANT TOTAL DE VOTRE PARTICIPATION

En vous inscrivant, vous reconnaissez avoir pris connaissance du règlement intérieur lié au rallye des 3 forêts. Merci de bien vouloir consulter la liste d'éligibilité avant de vous inscrire.

Date, Signature précédée de la mention « lu & approuvé »

ORGANISATION

Nous restons naturellement à votre écoute pour toutes questions complémentaires ;

PRESIDENT DU CLUB	Président du Club Charles LEROY	Tel: +33(0)6.75.58.72.83 Email: <u>charles@clubdaumale.org</u>
COMPTABILITE	Trésorier du Club Michel CLAPAREDE	Email: michel@clubdaumale.org

^{*}Est considéré comme passager supplémentaire, toute personne venant s'ajouter au pilote et son navigateur.



REGLEMENT

PAIEMENT PAR CHEQUE

Envoyez votre demande d'engagement par mail et/ou par voie postale, accompagnée d'un chèque à l'ordre du « CLUB D'AUMALE » à l'adresse ci-dessous

CLUB D'AUMALE

10 Square Victor Grignard 77410 CLAYE SOUILLY

PAIEMENT PAR VIREMENT Envoyez votre bulletin d'inscription par mail, et procédez au virement bancaire IMPORTANT: Mentionnez le NOM & PRENOM du Pilote au libellé de l'opération

CLUB D'AUMALE

CLUB D'AUMALE

10278 02675 00021013601 80

IBAN: FR76 1027 8026 7500 0210 1360 180

BIC: CMCIFR2A

ADRESSE MAIL POUR L'ENVOI DU BULLETIN D'INSCRIPTION: inscriptions@clubdaumale.org

Merci d'effectuer si possible 1 règlement par voiture pour faciliter le traitement des inscriptions

PROGRAMME MEMBRES

Vous l'attendiez... le voilà enfin ! À compter du 1er septembre 2025, rejoignez le programme d'adhésion en tant que **MEMBRE DU CLUB D'AUMALE** et profitez d'avantages exclusifs pour vivre votre passion automobile encore plus intensément.

→ Inscription sur https://clubdaumale.com/vintage/le-club/

VOS AVANTAGES EN TANT QUE MEMBRE:

- INSCRIPTION PRIORITAIRE & CHOIX DE VOTRE N°
- 2 SORTIES AUTOS réservées exclusivement aux membres
- Jusqu'à 10% DE REMISE sur la boutique & LIGNE PRODUITS DEDIEE
- Jusqu'à 5% DE REMISE sur nos rallyes
- Votre CARTE MEMBRE PHYSIQUE & NOMINATIVE
- Des **REMISES PRIVILEGES** valables chez nos partenaires

BONUS : être membre, c'est aussi faire partie d'une communauté de passionnés qui permet au club de continuer d'exister et de se développer!



Carte d'adhésion illustrative



LISTE D'ELEGIBILITE

Votre véhicule n'apparait pas ? Contactez-nous pour toutes questions relatives au véhicule que vous souhaitez inscrire. Nous acceptons tous les véhicules présentant un intérêt historique automobile. En revanche, les « Youngtimers » et SUV ne sont pas acceptés.

Cette année, nous célèbrerons ensemble les 10 ANS DU RALLYE DES 3 FORETS!



COLLECTION/ **MODERNES**

Tous modèles & replicas



COLLECTION

Tous modèles



COLLECTION/ MODERNES

Tous modèles



COLLECTION

Bertone, spider ... MODERNES: 4C, 8C



COLLECTION

Tous modèles



COLLECTION 190SL, 280SE, 300SE...

MODERNES



COLLECTION/ **MODERNES**

A106, A108, A110, A310, A610



COLLECTION MODERNES

Tous modèles



COLLECTION

Tous modèles TD,TC,A,B,Midget...



COLLECTION/ MODERNES

Tous modèles



COLLECTION

Mustang, GT40 **MODERNES**

Muslang, GT



COLLECTION 1900GT, Manta



COLLECTION

Tous modèles

MODERNES



COLLECTION

850, 124, 128 ...



COLLECTION

202,203,403,404,204,



COLLECTION

Cooper et autres Innocenti



COLLECTION

Type C,D,E ,XJS MODERNES

Type F, Project 7



COLLECTION

356.550.912.911 **MODERNES** 993,996

,997, 991,992,964



COLLECTION

Tous modèles



COLLECTION MODERNES

Tous modèles



COLLECTION

Dauphine, 4CV,R5 turbo, Gordini, spider



COLLECTION/ **MODERNES**

Tous modèles



COLLECTION

Flavia, Flaminia, Fulvia, Aurelia, Aprilia,Stratos



COLLECTION/ **MODERNES**

Tous modèles



COLLECTION

503, 3200CS, 2000CS, 1800,507



COLLECTION

Elan, Elite, Seven, **Modernes**

Elise, Exige, Evora



COLLECTION

Sptifire,TR2,TR3,TR4,T R6, GT6, 2500



COLLECTION

DS Pallas, 2CV, Mehari, Ami6/8, Dyane, Traction



COLLECTION/ **MODERNES**

Tous modèles



COLLECTION

Beetle, Karmann, Combi



Règlement intérieur 2026

ARTICLE 1 : ORGANISATION

Le Club d'Aumale présidé par Monsieur Charles LEROY ayant son siège au 5 Avenue de Guise à CHANTILLY organise le Samedi 21 Mars 2026 le dixième anniversaire du Rallye des 3 Forêts depuis le Circuit de la FERTE GAUCHER (77) à 1H de Paris avec une arrivée prévue au Château de CHAMPLATREUX (95)

ARTICLE 2 : FORMAT

L'évènement du Rallye des 3 Forêts a la particularité d'intégrer sur une journée des séances de roulage sur circuit (sans notion de chronométrage) d'une durée de 3x20 minutes de roulage) et d'un rallye de navigation l'après-midi d'une centaine de kilomètres.. Sous le nom du rallye des 3 forêts, cette formule est. Tous les articles précédemment cités sont également en vigueur pour cette journée

ARTICLE 3 : VEHICULES ADMIS

Sont admissibles à participer au rallye des 3 Forêts tous les véhicules mentionnés dans la liste d'éligibilité de cette édition 2026. et/ou présentant un intérêt automobile dans l'état d'esprit de l'évènement. Pour ce dixième opus, il n'y aura pas de marques à l'honneur et n'y aura aucun quota d'inscription pour les véhicules sportifs construits après 1985. En revanche, les SUV et modèle « youngtimers « ne sont pas acceptés à participer.

Pour des raisons de sécurité et pour le plaisir de tous, cette journée est limitée à 100 équipages. L'état de présentation des voitures doit correspondre au cadre du rallye. L'organisation se réserve le droit de refuser un véhicule sans explication si celui-ci ne correspondrait pas à l'état d'esprit de la manifestation. En dehors des plaques officielles du rallye et logos des sponsors officiels, aucune forme de publicité n'est acceptée sur les voitures sans accord préalable de la direction de course.

ARTICLE 4 : ENGAGEMENT

Les droits d'engagement sont mentionnés dans le bulletin d'inscription initialement transmis aux participants et varient en fonction des 3 formules proposées en variant de 120 à 380 € pour un équipage de 2 personnes et son véhicule. Des frais supplémentaires sont à prévoir pour un passager supplémentaire au tarif de 70 €

Formule journée 380€ (9h – 18H): petit déjeuner pour 2 personnes, participation aux séances de roulage (3x20 min), plaques et fonds de porte, goodies et cadeaux partenaires, déjeuner pour 2 personnes, remise des bracelets et du Road book, participation au Rallye d'une centaine de kilomètres l'après-midi, cocktail d'arrivée.

Formule Midi + Rallye 250€ (12H – 18H) intègre toutes les prestations mentionnées par la formule journée à l'exception du petit déjeuner et séances de roulage sur circuit.

Formule Rallye 120€ (14H -18h) intègre uniquement la participation au Rallye de navigation d'une centaine de kilomètres, la

remise des bracelets ,du road book goodies partenaire; et le cocktail d'arrivée. respecter le code de la route, les indications de vitesse, et autres signalisations. Il veillera à être particulièrement vigilant dans la traversée des villages, villes et autres agglomérations. L'exclusion d'un participant pourra être prononcée suite au constat d'une conduite dangereuse, d'une infraction grave au code de la route sans oublier tout comportement inamical envers les membres bénévoles de l'organisation. La voiture exclue se verra retirer ses plaques de rallye et devra rejoindre l'arrivée du rallye.

ARTICLE 5 : CLASSEMENT

Il est important de rappeler que Le rallye des 3 Forêts est une promenade amicale sans aucun classement lié directement ou indirectement à la vitesse. Une pénalité de 50 points pourra être infligé à un équipage s'il ne respecte pas les instructions au départ du Rallye.

ARTICLE 6 : REMISE DES PRIX

Les résultats du Rallye des 3 Forêts seront annoncées à l'arrivée du rallye à 18H00 à l'occasion d'une remise des prix officielle. Si un équipage gagnant venait à quitter les lieux avant la remise des prix, il pourrait écoper d'une pénalité de 50 points. Les lots gagnants sont susceptibles d'être modifiés en fonction des dotations reçues par l'organisation.

ARTICLE 7: DESISTEMENT

Chaque équipage pourra être remboursé à 100% des frais d'inscription jusqu'à 1 mois et 6 jours avant le jour du Rallye. L'équipage doit se officiellement se désister par courrier électronique avant le 1er Mars 2026 à l'adresse suivante: inscriptions@clubdaumale.org (avec accusé de réception et lecture). A noter que si l'inscription a été réalisée en ligne, 1,5% de l'inscription sera retenue au titre des frais bancaires retenus par la plateforme de paiement. Passée cette date du 1er Mars 2026, aucun remboursement ne sera garanti. Un report de participation pourra être proposé à l'équipage concerné.

ARTICLE 8: ASSURANCE RC EQUIPAGE

Toute inscription intégrera la souscription d'une assurance RC des équipages pour les séances de roulage sur circuit et/ou sur le rallye de navigation prévu l'après-midi.

Le contrat garantit les conséquences pécuniaires de la responsabilité civile de l'assuré du fait du véhicule engagé à la séance de roulage sur circuit asphalte en dehors de toute compétition. Le contrat vise à garantir dans ce cadre les dommages corporels, matériels, immatériels consécutifs ou non causés à autrui ainsi que les atteintes à l'environnement accidentelles, et le préjudice écologique accidentel, y compris les frais de prévention de ce préjudice écologique. (voir tableau des garanties). Les conditions du contrat seront envoyées aux équipages dans la convocation officielle qu'ils recevront 15 jours avant le rallye.

ARTICLE 9 : ADMINISTRATIF

Les équipages devront se rendre au PC organisation afin de présenter leur convocation officielle et les documents de bord liés au

véhicule participant (certificats d'immatriculation et d'assurance, contrôle technique) toujours en cours de validité. De même pour les membres d'équipage, le permis de conduire des personnes susceptibles de prendre le volant sera demandé. L'inscription d'un équipage implique obligatoirement l'acception du Règlement intérieur.

ARTICLE 10 : EQUIPEMENTS

Chaque véhicule participant veillera à être équipé à bord du matériel suivant ; 2 gilets de sécurité + éventuels passagers , un triangle de signalisation. Un extincteur d'une capacité d'un kilo est vivement conseillé.

ARTICLE 11 : SEANCES SUR CIRCUIT

Les séances de roulage sur circuit seront encadrées par des commissaires agrées FFSA avec le précieux support du Staff du circuit prévu au programme de la journée. Il convient de souligner que les séances de roulage ne sont pas chronométrées. Les participants seront répartis selon 4 plateaux (A,B,C,D) dont la limite est définie par l'homologation du circuit à 25 voitures. Un plateau « SPORT » sera constitué pour les pilotes les plus expérimentés à bord de véhicules puissants. Pour chaque séance de roulage, le port du casque est obligatoire . Chaque véhicule devra être équipé de ceintures de sécurité à l'avant pour avoir l'autorisation de participer aux séances de roulage. La présence d'un anneau de remorquage à l'avant est vivement recommandée. Enfin l'émission sonore de chaque véhicule ne devra pas excéder 95 dB. L'âge requis en tant que copilote sur circuit est fixé à 16 ans révolu. Des contrôles pourront être effectués pendant les séances par les représentants du circuit. Tout comportement du nom respect des consignes de roulage ou d'un comportement dangereux pourra faire l'objet d'une exclusion des séances.

ARTICLE 13: ASSURANCE ORGANISATEUR

Une police d'Assurance R.C. est souscrite par les organisateurs pour garantir la responsabilité civile de l'organisation ainsi que celle de tous les participants pour la durée de la manifestation, conformément au décret 2007-1133 du 24 juillet 2007. Le participant reste seul responsable des dégâts matériels pouvant arriver à son véhicule, ceux-ci n'étant en aucun cas de la responsabilité de l'organisation. Il appartient aux participants de vérifier auprès de leurs assureurs si leurs différents contrats d'assurance restent valides pendant la durée de la Randonnée. Si ce n'est pas le cas, il leur appartient de prendre toute disposition pour couvrir le pilote, le navigateur et le véhicule contre les risques de la randonnée.

ARTICLE 13 : CODE DE LA ROUTE

Le véhicule doit impérativement répondre aux exigences du code de la route en vigueur en France. Le parcours du rallye prévoit d'emprunter des voies ouvertes à la circulation et certaines sections de route spécialement ouvertes pour l'occasions . Bien évidemment, tout participant a le devoir de

ARTICLE 14 : ACCEPTATION

Par son engagement, chaque participant déclare accepter le présent règlement et s'y conformer

Contactez-nous

Pour toutes questions, n'hésitez pas à solliciter les membres de notre organisation .

PRESIDENT DU	Président du Club	Tel: +33(0)6.75.58.72.83
CLUB	Charles LEROY	Email: <u>charles@clubdaumale.org</u>
COMPTABILITE	Trésorier du Club Michel CLAPAREDE	Email: michel@clubdaumale.org



RENSEIGNEMENTS

+33 (0)6.75.58.72.83 Inscript.ions@clubdaumale.org

CLUB D'AUMALE

Association non Lucrative Loi 1901 5 Avenue de Guise / 60500 CHANTILLY